

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois... 21 \$

Abonnement au Journal pendant un an... 41 \$

ON S'ABONNE : A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE.

LES Propriétaires de cet établissement ont l'honneur d'annoncer au public que les Ateliers Typographiques ont été complétés et que les machines qui composent ce

A VENDRE,

UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût.

PIANOS Orgues bien adaptés pour les Eglises ; Ornaments d'Eglise, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chaps pour du, Croix brochée, Boîtes à Ste. Huites, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grandeurs.

A vendre à la même place,

Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Frites en bouteilles, Frites d'Auvergne, Sardines à l'huile, etc.

A vendre aussi à la même place.

Hubans français, Gants français, Pluie de soie noir, Parapluie à cannes, Et une variété d'autres articles.

COLLEGE DE STE. THERESE.

L'EXAMEN des étudiants du Collège de Ste. Thérèse aura lieu le 22 et 23 juillet.

Collège de Montréal.

LES Exercices Littéraires du Collège de Montréal auront lieu les 28 et 29 du courant, en quatre séances : deux le matin, deux le soir.

ATTENTION.

A personne qui dernièrement désirait voir les héritiers Pilet pour leur annoncer que des biens considérables leur avait été légués à St. Louis, (Missouri), est priée de laisser son nom et son adresse à l'Hôtel du Canada.

LES Notaires Sous-signés

ont formé une société à compter de ce jour. J. H. JOBIN, N. P. C. E. BELLE, N. P.

UNE superbe et commode VOITURE, à louer, No. 130, rue Notre-Dame. Prix, £50.

LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Sous-signés, dans le cours de l'année dernière ont publié par permission spéciale des COMMISSAIRES de l'Education nationale, des éditions considérables de leurs excellents livres, pour l'usage des Ecoles en Canada.

- Leçon générale pour être exposée dans l'école 2d. Le premier livre de leçons 2. Le second livre de leçons 9.

Une introduction à l'étude de la géographie et de l'histoire par le professeur Sullivan, nouvelle édition avec des cartes.

Les livres sont bien imprimés, sur d'excellent papier fort, avec de beaux caractères très lisibles, et la reliure en carton est durable pour l'usage de la salle d'école.

Lors du tirage des premières éditions, de nombreux témoignages d'approbation furent publiés. Depuis ce temps les recommandations additionnelles suivantes ont été reçues.

Le Bureau national de l'éducation a publié, à des prix très réduits, une série de livres d'écoles, qui sont en usage non seulement dans leurs écoles, mais également dans de nombreuses écoles en Angleterre et en Ecosse.

Les commissaires d'écoles, les instituteurs et autres personnes intéressées à l'éducation de la jeunesse, peuvent avoir des copies complètes des témoignages d'approbation et des notices bibliographiques, et peuvent aussi examiner les livres eux-mêmes, en s'adressant aux Sous-signés, à leur Librairie, No. 21 Rue St. François-Xavier.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE

D'E. R. FABRE & CIE.

Bibliothèque conservatrice de l'art Musical.

Compositeurs Illustres.

PIANO, SOLO.

COMPOSÉE DES OPÉRAS SUIVANTS.

- NORMA, par N. Bellini. FRESCHUTZ, par G. M. Weber. IL BARBIERE DI SIVIGLIA, par Rossini.

COLLEGE DE STE. THERESE

L'EXAMEN des étudiants du Collège de Ste. Thérèse aura lieu le 22 et 23 juillet.

Parfumerie Française et Anglaise.

RÉCEMMENT REÇU, un grand assortiment de Parfumerie, Essence, Extraits, Savons, Pommades, etc., etc.

Sauce de l'Empereur de Russie.

CETTE SAUCE, récemment importée de la Russie, est d'un goût délicieux, et surpasse toute autre en délicatesse.

VENTES par ENCAN.

PAR J. D. BERNARD.

Vente de riches Patrons de Tapiserie Française Par encan sera vendu SAMEDI prochain, le VINGT-NEUF du courant, aux ventes de sous-signés :

10 CAISSES de magnifiques patrons de TAPISSERIES FRANÇAISES, avec des BORDURES qui leur conviennent. On pourra voir les échantillons Jeudi prochain.

Les envois qui restent des ornements français et d'eau de Cologne.

Le Magasin des Sous-signés, LUNDI, le 27 du courant, sera vendu le contenu de DIX paquets de PELLETIERES et PEUX passées en Europe, consistant en :

- Peaux de Loutrés, de la mer du Sud, naturelles et teintées : Lina naturel et imitation ; Neutra et Biaisures, teints ; Astracan naturel ; Agneau de Russie, noir ; Chais bleus et noirs et blanc ; Lapins bleus, noirs et blanc ; Jetté, blanc et noir ; Ecureuils Gris, et Marie noire et de roche ; Boudes d'imitation de Loutré de mer, de dos et de ventres d'Ecureuil ; Boudes d'Astracan, etc.

2 caisses de Bous de queues d'Ecureuil 2 do de duret de Lapin 100 ballons de Ouatta

AVIS.

LA Vente étendue de PELLETIERES, annoncée comme devant avoir lieu aux Magasins de M. MOSES & ROSSIN, se fera aux Magasins du sous-signé, JEUDI, le 12 Aout prochain, auquel temps ces Pelletieres seront vendues telles qu'emballées et expédiées directement de Leipzig, France et Londres, ex Ottawa, et Mary Blube, "Hero" et Parragon "Hambourg, consistant en 40 caisses et 38 ballons d'Astracan de fine qualité, Loutré de la mer du Sud, Neutra, imitation de ; Ecureuils de Sibirie, Agneau de Russie, Jetté, Duret de Lapin et autres Pelletieres, robes d'Astracan meilleur-qualité, Redingottes russes doublées en Pelletieres ; Manchons et Bous d'Ecureuil, Mink do, Marie d'Allemagne, Jetté do, queues d'Ecureuil et une variété d'autres Peaux et Pelletieres.

Les marchands de la ville et de la campagne feront bien d'assister à cette vente car le tout sera vendu sans réserve.

Conditions Libérales. La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARGUILLIER.

—Suite—

XXVII.

DEMANDE ACCEPTÉE.

Le lendemain, à l'heure dite, le notaire et le grognard s'acheminèrent vers le château de Mennecy, madame d'Harleville leur donna immédiatement audience et les deux visiteurs furent introduits dans le gynécée de la comtesse qui semblait avoir perdu une partie de son assurance. Ses traits révélèrent les combats de son âme, et au cercle bleu qui entourait ses yeux encore si beaux, on voyait que des pleurs s'étaient frayé un passage à travers ses beaux cils et ses prunelles ardentes.

Madame d'Harleville reçut les deux visiteurs avec une affectueuse politesse et ce fut exquie qui la caractérisait. Elle remercia le vieux soldat de l'avoir vengé des outrages d'un étranger qu'elle avait comblé de procédés ; puis, par une adroite allusion, elle invoqua le souvenir du comte d'Harleville qui, ajouta-t-elle, avait toujours compté sur l'indulgence et le dévouement de ses amis à l'égard de sa femme, et que cependant ils avaient abandonné quelquefois.

Ce reproche indirect tombait d'aplomb sur la tête du notaire qui releva le gant tout aussitôt :

—Madame la comtesse, dit-il, les amis de M. le comte d'Harleville ont tous exactement rempli leurs devoirs. S'ils ont manifesté à votre égard quelques tendresse, ce n'a été qu'après s'être convaincus qu'entraîné par je ne sais quel vertige, vous faisiez divorce avec la raison, la nature et les convenances.

—Monsieur Gonet !... s'écria madame d'Harleville en rougissant.

—Pardonnez-moi, madame, la franchise de ce discours ; mais vous êtes dans une situation où la vérité doit vous être présentée sans voiles.

—Madame la comtesse, fit le grognard à son tour, je partage l'opinion de M. Gonet, il faut changer entièrement l'ordre de la marche que vous avez suivie jusqu'à présent. Je ne veux point chercher à découvrir les sentiments que vous avez pour un homme que j'ai eu le malheur de tuer à mon corps défendant ; mais cet homme est mort en laissant une dette de vingt mille francs que vous devez payer d'ici à demain.

—O ciel ! s'écria Mme d'Harleville, comme frappée de la foudre.

—Le porteur de ces billets est un sieur Courtois, de Corbeil, qui ne badine pas quand il est question d'argent, poursuivit le grognard ; serrez-vous en mesure de le satisfaire !

Madame d'Harleville ne répondait pas. La tête cachée dans ses mains pour dérober sa honte, elle semblait absorbée dans ses réflexions. —Daignez nous apprendre au moins, madame, reprit froidement le notaire, l'origine de ces endossements dangereux ; peut-être trouverai-je quelques moyens d'en éviter les conséquences fatales ; y a-t-il eu pour l'obtention de votre signature, d'ol ou pratiques criminelles ? De grâce, madame répondez-nous, continua le notaire en approchant son siège du canapé où la comtesse était étendue comme paralysée ; une vaine curiosité ne nous dicte pas cette question ; elle est toute dans vos intérêts, et dans celui de vos enfants.

Madame d'Harleville, après un moment de silence, déglutit son visage de ses mains, puis, pâle et découragée, elle répondit :

—A vous, monsieur Gonet, et à vous aussi, monsieur Bourguignon, je ne veux pas céder plus longtemps les projets que j'avais formés. Une fois mon fils en Afrique, et ma fille... établie... je devais donner ma main à l'homme qui a si lâchement trahi ma confiance et mon... amitié !

—Vous marier ! vous, madame la comtesse ! et à un Golgorowski encore !... s'écria le grognard en agitant sur son siège. La venue du brave colonel d'Harleville épousa un maréchal-des-logis de lanciers, qui n'est pas plus baron que moi, pas plus major que moi ; qui n'est rien du tout, puisqu'il n'est pas même Français !

—Comment ! interrompit à son tour la comtesse, M. le major Golgorowski n'était pas baron ?

—Allons donc ! répéta le grognard, Golgorowski était, il y a vingt ans, sous-officier, ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, dans les lanciers rouges de la garde. Il a quitté le corps en 1815, lors du licenciement de l'armée sur les bords de la Loire, et est parti pour son pays, d'où il est revenu en 1830, avec le titre de baron et le grade de major, qu'il a gagné... dam !... il n'y a que lui qui connaisse la chose !—Je ne crois pas que le fils d'un maréchal-ferrant de Varsovie puisse avoir des lettres de noblesse dans le sifflet de sa forge, ou des armoiries sur son onclume.

—Cet homme m'a donc trompé indignement, exclama madame d'Harleville ; mais de grâce, messieurs, laissez-moi achever le pénible avou que je dois vous faire : M. Golgorowski et moi, devions nous unir, c'était chose à peu près arrêtée. Dans une de nos causeries intimes, il y a de cela un an à peu près, il me dit que l'empereur Nicolas lui avait fait faire, par l'entremise de son ambassadeur, à Paris, des offres brillantes, s'il voulait retourner dans sa patrie, et prendre du service dans les armées russes. "Tout me faisait une loi de souscrire aux conditions qui m'étaient imposées, me dit Golgorowski, car en acceptant l'annulation du czar, je rentrais dans mes biens confisqués, et je pouvais jouir de mon rang et de ma fortune ; mais pour cela il eût fallu vous quitter, ma chère comtesse, et ce sacrifice était au-dessus de mes forces ! J'ai préféré la vie de prosaïte en France, à l'existence brillante que je pouvais avoir à Varsovie, à Moscou, ou à Saint-Petersbourg, sans vous." Touché de cette abnégation, je répondis au major que notre union prochaine lui rendrait la position qu'il avait perdue, et que les économies que nous ferions pendant les premières années de notre mariage, nous mettraient bientôt à même de faire honneur à l'état de maison que nous prendrions plus tard. "En attendant, ma chère comtesse, me répliqua-t-il, je fais des dettes, je me suis arrêté, et il me sera impossible de soutenir mon crédit trois mois encore, si je ne présente pas... mes créanciers quelque caution valable." Qu'à cela ne tienne, lui répondis-je, vous savez que vous avez des amis, et, aux termes où nous en sommes, vous n'avez pas besoin d'invoquer d'autre caution que la

mienne.—Mille remerciements, chère comtesse, me répondit-il, mais je ne veux pas abuser de votre générosité.

—Effectivement, les choses en restèrent là, et M. Golgorowski ne me parla plus de ses embarras financiers ; mais, il y a un mois environ, il vint me prier d'endosser quatre lettres de change de 5,000 francs, chacune. Il était si tendre, si éloquent, que, malgré le secret affreux que je ressentais d'apposer ma signature sur ces billets, je signalai... Vous savez le reste, messieurs, j'ai été trompé par les portées conciliées d'une femme de chambre que j'ai mise à la porte, de cette Louise que vous avez vue la dernière fois chez moi, monsieur Bourguignon, M. Golgorowski ; que j'avais fait prévenir de ne jamais se représenter devant mes yeux ; l'indignité, plus tard, chez M. Tannehauk, et en présence de mon fils, ce qui était une lâcheté de plus, de tenir sur mon compte des propos outrageants ; grâce à vous, monsieur Bourguignon, j'ai été vengé, et mon fils n'a couru aucun risque... Voilà, messieurs, ma confession toute entière ; je ne cherche point à antididrir les imprudences que j'ai commises, mais que voulez-vous ? enfant gâté par ma mère, j'ai surveillé par mon mari, qui voyait dans la différence d'âge qui existait entre nous un motif de tolérance, je n'ai pu adopter des principes qui peut-être m'eussent mis à l'abri des séductions dont j'étais entouré.

—C'est malheureux, madame la comtesse ! riposta militairement le grognard.

—Certainement, c'est malheureux ! reprit celle-ci ; mais faut-il abandonner la femme de votre colonel, de votre ami, vous, monsieur Bourguignon, vous, monsieur Gonet, parce qu'elle a éprouvé des déceptions ? Croyez-le bien, je ne suis pas aussi coupable que j'en ai l'air, et je suis persuadée que vous avez le cœur trop haut placé pour m'abandonner dans ma triste position.

—J'accepte cette bonne parole, poursuivit madame d'Harleville, en jetant un regard chargé de larmes sur le vieux soldat et sur le notaire ; je serai trêve à mes chagrins et à mes inquiétudes.

M. Gonet et le grognard connaissaient de loin que main les artifices et la diplomatie de la comtesse, qui lion dans la prospérité, devaient mûrir dans la mauvaise fortune ; mais telle est la puissance d'une femme belle et spirituelle, dont l'essence est éminemment trompeuse, que, bien qu'elle eût couronné toutes les tentatives de séduction d'Harleville, les deux amis oublièrent, dès ce moment, les justes griefs qu'ils avaient l'un et l'autre contre la veuve de leur ami commun.

—Madame, dit le notaire, il n'est pas besoin de vous dérober ici le tableau de votre situation financière, vous la connaissez, et, je le répète, elle est grave. Vos affaires sont dans un délabrement effroyable ; vos terres, vos fermes, vos moulins, sont hypothéqués au-dessus même de leur valeur. Il ne vous reste que ce château et une partie de ses dépendances, encore ne sont-elles pas entièrement libres ; cependant, il conviendrait de vous tirer du mauvais pas où vous êtes.

—Je ne puis compter sur ce M. Golgorowski, vous a entraîné ; nous verrons, M. Bourguignon et moi, à vous offrir les moyens de vous sauver, de mettre à couvert votre réputation et le peu qui reste de votre fortune.

—Ah ! Messieurs ! s'écria madame d'Harleville, avec une sensibilité entraînante, je n'attendais pas moins de votre dévouement et de l'amitié que vous portiez à mon époux !

—Madame, reprit M. Gonet, permettez-moi au préalable, et sans recourir à des formes juridiques qui seraient pour le moment impertinentes, de vous demander la main de mademoiselle votre fille pour mon fils Théophile, à qui je vais céder mon étude. Je sais toute la distance qui sépare un tabellion de village d'une famille aussi illustre que la vôtre ; mais la nécessité comme l'amour rapproche toutes choses ; l'état de votre fortune ne vous permet plus d'aspirer pour mademoiselle Blanche à un parti avantageux ; car les grands noms d'aujourd'hui contiennent les gros coffres ; mais si je n'ai pas à doter mon fils d'antiques parchemins, je lui léguerai au moins un état honorable et le nom d'un honnête homme.

—J'ajoutai, madame la comtesse, que les deux jeunes gens, presque âgés ensemble, s'aiment depuis longtemps, et que l'hymen serait pour eux un gage de bonheur pour l'avenir.

—Mais, mon cher monsieur Gonet, ma fille n'aura pas de dot ; mes enfants en renonçant, je le suppose, à exercer leurs droits sur ma tutelle, ont tout perdu... je le vois si ruinée, et je ne puis donner à ma fille le moindre parcelle du bien de son père.

—Et ce là, madame, la seule objection que vous ayez à faire au mariage de nos enfants ?

—La seule, monsieur Gonet.

—Et bien ! madame, (mon ami, peut-être, cette petite difficulté... Voyons, permettez-moi, monsieur Bourguignon, de vous parler de moi.)

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

—Madame, dit alors le grognard, en se relevant, mon honneur, colonel, mon fils, mon nom, me sont rompus, et je ne puis rien offrir de mieux que l'état de votre fortune.

qu'une fois que je serai mort, ma femme mangera la grenouille, tu conserveras en gage...

Les comtes de Dalhousie, Grey et Ellabourough combattent cette proposition qui est défendue par lord Redesdale.

La proposition de lord Ashburton est mise aux voix et rejetée à une majorité de 23 voix sur 117 votants.

Le duc de Richmond présente ensuite des pétitions signées par les fabricants de soieries de Maclesfield et de Spitalfields, contre le bill.

Lord Stanley propose ensuite que la diminution proposée sur les bois de charpente, soit rejetée comme inopportune.

La Chambre des Pairs a enfin adopté le bill sur les grains et celui apportant des modifications au tarif des douanes.

Des explications ont été également demandées au gouvernement par lord Wicklow sur la question de savoir, comment les ministres entendaient remplacer le déficit causé au trésor par la diminution des droits perçus sur les grains.

Le comte de Ripon a répondu à lord Wicklow qu'il pensait que le trésor ne perdrait rien à ces diminutions de droit.

Quant à ces malheureux 20,000 francs à payer, notre ami Bourguignon me les remettra, dès que le contrat de mariage de mademoiselle Blanche sera signé.

Il fut convenu en outre, entre la comtesse, le notaire et le gognard, que le mariage de Blanche se ferait le plus tôt possible.

—Qui! mon ami, vous croyez que la comtesse ne se corrigera pas après la rude leçon que Colgorowski vient de lui donner!

—Non, mon cher monsieur Gonet, repartit le gognard; la Comtesse, une fois que ses enfants auront évacué le château, recommencera de plus belle ses fredaines et ses cascades.

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. (A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Parlement Anglais.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du 22 juin.

Lord Ashburton propose l'adoption d'un amendement ainsi conçu: Quels que soient les changements que la Chambre croira devoir adopter dans les lois qui régissent actuellement l'importation des grains étrangers, la Chambre pense que l'importation immédiate des quantités considérables de blé et de farine actuellement en entrepôt, et à des droits minimes, lorsque les prix actuels sont modérés et les apparences de la récolte favorables, que cette importation soudaine pourra porter un grand préjudice aux cultivateurs, et par conséquent au sol de la Grande-Bretagne, et qu'il conviendrait d'adopter des mesures plus efficaces que celles proposées par le gouvernement.

Le noble lord prouve que, si la loi passe, deux millions et demi au moins de quartiers de blé seront lancés sur les marchés, et il supplie le gouvernement d'adopter l'épreuve dangereuse

qu'il allait tenter, par quelque restriction semblable à celle qu'il venait de proposer.

La proposition de lord Ashburton est mise aux voix et rejetée à une majorité de 23 voix sur 117 votants.

Le duc de Richmond présente ensuite des pétitions signées par les fabricants de soieries de Maclesfield et de Spitalfields, contre le bill.

Lord Stanley propose ensuite que la diminution proposée sur les bois de charpente, soit rejetée comme inopportune.

La Chambre des Pairs a enfin adopté le bill sur les grains et celui apportant des modifications au tarif des douanes.

Des explications ont été également demandées au gouvernement par lord Wicklow sur la question de savoir, comment les ministres entendaient remplacer le déficit causé au trésor par la diminution des droits perçus sur les grains.

Le comte de Ripon a répondu à lord Wicklow qu'il pensait que le trésor ne perdrait rien à ces diminutions de droit.

Quant à ces malheureux 20,000 francs à payer, notre ami Bourguignon me les remettra, dès que le contrat de mariage de mademoiselle Blanche sera signé.

Il fut convenu en outre, entre la comtesse, le notaire et le gognard, que le mariage de Blanche se ferait le plus tôt possible.

—Qui! mon ami, vous croyez que la comtesse ne se corrigera pas après la rude leçon que Colgorowski vient de lui donner!

—Non, mon cher monsieur Gonet, repartit le gognard; la Comtesse, une fois que ses enfants auront évacué le château, recommencera de plus belle ses fredaines et ses cascades.

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. (A continuer.)

CHAMBRE DES COMMUNES. DISCOURS DE SIR ROBERT PEEL. Mardi, 30 juin.

Le discours prononcé dans cette occasion solennelle par sir Robert Peel est un document qui appartient à l'histoire.

—J'ai pensé qu'il était de mon devoir de saisir la première occasion d'informer la chambre qu'en conséquence de la position dans laquelle se trouve le gouvernement de la reine, et plus spécialement du vote qui a eu lieu dans la nuit de jeudi dernier, et par lequel la chambre a refusé aux ministres les pouvoirs qui leur semblaient nécessaires pour la répression des crimes et la protection des individus en matière, les serviteurs de Sa Majesté ont cru que leur devoir leur commandait de résigner leur office.

—J'ai aussi la confiance que la stabilité de notre empire de l'Inde n'a point été affectée par la politique du gouvernement, et que la gloire des armes britanniques, sur terre et sur mer, a été maintenue sur tous les points du globe par le dévouement de nos soldats et de nos marins.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

présidés par des hommes qui, sentant que la paix est l'intérêt véritable du monde civilisé, sont résolus à ne pas laisser entraîner leur pays dans la guerre par quelques passions trop ardentes d'hommes emportés.

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

Ainsi, Messieurs, ces deux grandes nations, obéissant, le croit, à l'opinion publique qui doit toujours guider et influencer les hommes d'Etat, ont, par leur modération, par leur esprit de conciliation, évité les sanglantes calamités d'une guerre entre deux pays sortis d'une même race, et parlant une même langue.

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

—Mais outre qu'il n'a pas reculé devant l'aveu de cette opinion, je lui dois la justice de dire que, tout en étant parfaitement conséquent avec ce principe de l'obligation morale de maintenir la paix, tant que la paix peut être maintenue avec honneur, il n'y eut jamais un ministre moins disposé à sacrifier aucun intérêt essentiel ou à céder quoique ce soit de la dignité et de l'honneur du pays, même dans le but d'obtenir ce trésor inestimable.

—Je n'hésite pas à dire maintenant, continue l'orateur, que dans mon opinion, on devrait établir

entre l'Angleterre et l'Irlande, une égalité complète (vifs applaudissements) dans tous les droits politiques, civils et municipaux (applaudissements prolongés).

—Je ne puis pas plus loin ces observations; mais après avoir exercé le pouvoir pendant cinq ans, je ne le quitterai pas sans exprimer l'espoir que pendant cette période, ni l'honneur, ni aucun des intérêts du pays n'a souffert.

—J'espère qu'il me sera permis de féliciter la chambre de la situation prospère de nos finances et de ce que le revenu de cette année, en constatant un accroissement considérable dans la consommation, a comblé le vide occasionné dans les recettes par la réduction de certaines taxes.

ricaine, dans l'océan Pacifique, se compose des navires suivants: Le Congrès, frégate de 56 canons; la Constitution, de 60; le Sannanah, de 54; le Portsmouth, corvette de 22; la Warren, idem; le Levant, corvette de 20; la Cyane, de 24; le Requin, schooner de 12 canons, et l'Eric, navire de transport armé de 5 pièces. Tous ces navires ont des équipages nombreux et excellents; en outre, ils sont armés avec du très-gros calibre, principalement les corvettes.

La triple alliance du Nord n'est plus qu'un fantôme, et le complet désaccord qui existe entre les trois puissances se manifeste déjà dans le monde politique par de nouvelles évolutions. Nous savons que M. de Metternich et lord Aberdeen sont occupés à préparer les clauses d'une alliance offensive et défensive, qui donne lieu en ce moment, entre Vienne et Londres, à un échange continu de courriers. M. de Metternich a sur le cœur un mot de l'empereur Nicolas sur son compte: "C'est un homme usé et dont il n'y a plus rien à faire," aurait dit l'autocrate devant tous ses généraux. Et l'homme ainsi jugé tiendrait à lui prouver qu'il jouit encore de quelque influence. D'un autre côté, si nous sommes bien informés, dans son ressentiment contre l'Autriche, Nicolas songerait à se rapprocher du cabinet des Tuileries dont il s'est tenu si longtemps éloigné. L'envoi insolite de ses décorations à des officiers du port de Toulon, et le soin qu'il a eu de laisser trois de ces décorations à la disposition du roi des Français, sembleraient confirmer cette opinion. Ajoutons qu'on parle du prochain retour à Paris de l'ancien ambassadeur, M. le comte Pahlen.

On s'attend en Angleterre à une baisse considérable dans le prix des farines aussitôt que la chambre des lords aura voté définitivement le bill des céréales. Plus de 2 millions de quarts ou près de 6 millions d'hectolitres de froment se sont accumulés dans les entrepôts depuis le mois de novembre dernier, et vont venir faire une concurrence terrible aux cultivateurs au moment même des récoltes. Cet inconvénient est le résultat de la lenteur avec laquelle la chambre des communes a procédé au vote du corn-bill.

Abraham-pacha est arrivé à Liverpool samedi dernier venant de Manchester. Le prince a immédiatement visité les docks et les nombreux navires de commerce qui y stationnent. Le soir, il est parti pour Belfast à bord du magnifique bateau le Windsor. Mercredi il était de retour à Londres.

M. Haydon, peintre d'histoire, s'est brulé la cervelle lundi dernier. Il paraît que des déceptions et des affaires embarrassées ont provoqué cette funeste détermination. M. Haydon était marié et père de famille. En apprenant cette mort, sir Robert Peel s'est empressé d'adresser un bon de £200 à la veuve.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,  
Par le Steamer de Boston du 1er Aout 1846.  
SERA CLOSE AU  
Bureau de Poste de Montréal,  
MARDI, LE 28 DU COURANT, A 5 HEURES P. M.  
Les journaux doivent être livrés à 5 heures.  
Les lettres non affranchies pourront être mises dans la boîte, le 29, jusqu'à 8 heures A. M.



# LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 24 JUILLET, 1846.

## L'Angleterre et le Canada.

La plus grande révolution vient de s'opérer en Angleterre, par l'adoption de la loi sur les céréales; révolution admirable amenée par la seule force morale de l'opinion, commencée par quelques citoyens obscurs, rêvant le bien de leur pays et l'amélioration du sort de leurs frères, et accomplie sans commotions, sans troubles, par des voies légales et constitutionnelles.

Nos lecteurs pourront apprécier comme nous les nobles paroles, qu'a prononcées sir Robert Peel, à l'occasion de son abdication du pouvoir. Un même jour a décidé de son plus beau triomphe et de sa chute; la chambre des communes discutait le bill de coercition pour l'Irlande qu'elle allait rejeter, peu de moments après, à la majorité de 73 voix, quand un message de la chambre des lords l'a informé de l'adoption définitive du bill sur les céréales. Sir Robert Peel atteignait ainsi le but qu'il se proposait, à l'instant où il devait tomber: la majorité s'est hâtée de lui refuser, aussitôt qu'elle l'a pu, un concours qu'elle ne lui a prêté, pour l'importante mesure dont il a assuré le succès, que parce que l'opinion publique et l'état du pays ne lui permettaient absolument pas de faire autrement.

On peut donc dire que la représentation a été vaincue par les représentés. La nation avait fait entendre sa puissante voix, et il a fallu s'incliner devant elle. Quand cette intervention du peuple se borne à une discussion intelligente comme celle à laquelle l'Angleterre vient de nous faire assister; quand les convictions, en se manifestant, observent si bien les limites du droit, c'est un beau spectacle que celui d'une nation qui sait obtenir par les voies constitutionnelles les réformes qu'on ne réalise ailleurs qu'à coups de révolutions.

Sir Robert Peel n'est réformateur ni par goût ni par instinct; mais il sait que dans son pays la mission des cabinets qui émanent du parti conservateur, est de réformer à propos. Leur habileté consiste à ne pas laisser à l'opposition l'honneur d'accomplir les améliorations qu'elle a demandées, mais de s'en emparer, de se les approprier, en y consentant de bonne grâce, lorsqu'il n'est plus utile de résister.

Le nouveau cabinet vient de se former sans que le cabinet actuel cherche à lui susciter des diffi-

cultés en Angleterre, les partis savent qu'ils ont besoin les uns des autres, que chacun ayant sa tâche, chacun doit avoir son tour. Les questions s'y posent d'elles-mêmes, parce que c'est la nation, pénétrée de ses droits et de ses besoins, qui les pose, et que les partis n'y servent qu'à déterminer la solution ou qu'à la rendre moins brusque, pour le bien général, suivant l'urgence des cas.

Quel beau spectacle, que celui que présente le fonctionnement de la constitution anglaise depuis un siècle! et surtout dans les grandes mesures, qui ont changé l'état de la société, en appelant à la vie cette souveraineté populaire, qui aujourd'hui sait se faire respecter et se faire craindre! les bills de réforme et d'émancipation étaient les premiers pas de cette révolution, que la nouvelle loi sur les céréales vient de compléter.

Si le triomphe de l'opinion publique est le plus beau, le plus grand signe du progrès en Angleterre, combien la colonie que nous habitons est en arrière de la mère-patrie! Ici, où il semble que tous les efforts du gouvernement devraient tendre à la consolidation des principes de la constitution, on s'en joue impunément; on veut gouverner par la fraude et par la corruption comme si, dans le siècle où nous sommes, ces moyens là pouvaient résister à l'action du temps et des choses.

Combien de fois l'administration Viger-Draper n'a-t-elle pas violé les règles et les principes constitutionnels dans ses quelques mois de pouvoir? nos ministres ont-ils offert leur résignation quand durant la dernière session, ils se sont vus en minorité sur plusieurs mesures importantes? encore aujourd'hui M. Draper doit-il rester en place, s'il ne peut de suite former une administration? Tolérerait-on en Angleterre des interregnes périodiques, comme ceux que nous avons en Canada tous les six mois? ne dirait-on pas à lord John Russell ou à aucun autre chef de parti qui ne compléterait pas de suite son cabinet; retirez vous; faites place à un autre? n'en fut-il pas ainsi il y a quelques semaines quand sir Robert Peel voulut résigner? Lord John Russell essaya de former un cabinet; il ne pouvait compléter sa liste de ministres, il dut se retirer et y renoncer. C'est là l'esprit du gouvernement responsable. Pourquoi n'en aurait-on pas l'exercice, l'application ici comme en Angleterre? Pourquoi donc dans la colonie, cette éternelle et malheureuse déviation des règles dans leur application et dans la pratique?

Voilà ce que nous les suites de ce système de déception pratiqué en Canada. Le mécontentement, l'inquiétude, règne d'un bout du pays à l'autre. Il n'y a plus de confiance, il n'y a plus d'intérêt général. En ce moment surtout, où le gouvernement provincial a besoin du concours de la population sans distinction de partis, pour faire face aux exigences de la position critique, que vient de nous faire la nouvelle législation sur les céréales, nous sommes presque dans un état d'anarchie.

On reproche à nos compatriotes l'état de choses actuelles, on leur reproche d'être exclusifs, de vouloir tout ou rien. Ces reproches sont mal fondés. Les Canadiens ne veulent que leur juste part du pouvoir. Ils ne font pas de distinction d'origine; au contraire, donnez nous un cabinet possédant la confiance populaire, exprimée non par des majorités vendues et achetées d'un jour à l'autre, mais par les votes des populations librement et constitutionnellement données et exercées, et nous sommes satisfaits. Hors de ces conditions, point de paix ni de prospérité pour le Canada.

Quels changements l'arrivée de lord John Russell au pouvoir amènera-t-elle dans le système colonial? nous ne le pouvons dire encore. Le *Great Britain* arrivée à New York Lundi soir nous apporte des dates de Londres jusqu'au 7 du courant. Il ne se faisait rien dans le Parlement. On attend le résultat des élections pour les sièges vacants par l'acceptation du pouvoir par les nouveaux ministres. Lord John Russell dans son adresse aux électeurs de Londres parle de réformes à opérer dans le système d'éducation; de changements à introduire dans l'administration, coloniale; et de moyens de réprimer les crimes en Irlande. C'est là à peu près le programme des mesures qu'il entend amener sous la consideration du pays.

Comme on voit les colonies et le Canada, entre autres, se sentir du changement de ministère. Si on jugeait toujours l'avenir par le passé, on aurait peu de choses à attendre des whigs dont Lord John Russell est le chef. Mais les opinions d'hommes aussi éclairés que le chef du cabinet actuel se modifient beaucoup en présence de la marche rapide de la puissance populaire. Nous espérons donc que Lord John Russell voudra le bien de l'empire britannique, et le fera en faisant le bien des colonies, en plaçant de suite sur un pied de parfaite égalité tous les sujets de Sa Majesté, et en permettant au gouvernement responsable toute l'action dont il est susceptible, et non pas en la restreignant de manière à le faire fonctionner seulement à l'avantage d'une partie de la population.

## Chronique Politique.

La crise ministérielle continue et menace de passer à l'état chronique. Cependant à voir arriver à Montréal certains ministres d'hier, quelques députés et surtout grand nombre de *loose fish*, on serait tenté de croire à quelque changement prochain dans le personnel des bureaux publics, car il ne s'agit pas de changements politiques. On cherchera à faire croire qu'il y en aura; qu'on veut fonder un gouvernement solide, faire un cabinet respectable, mais si on en juge par ce qui est déjà fait et les apparences, il n'en sera rien.

On paraît vouloir faire du replâtrage et du badigeonnage; dans des temps aussi difficiles que ceux-ci, prendre des hommes nouveaux, étrangers à la politique du pays et aux grandes questions qui vont s'agiter avant longtemps, n'est pas, selon nous, avoir de la prévoyance et de la prudence; c'est pourtant ce que l'on va tenter. Il peut se faire que ce système de M. Draper de former un cabinet en dehors des partis politiques tienne jusqu'à la prochaine session, mais alors il peut arriver, qu'il soit désappointé et qu'il ait compté sans son hôte. La droite de la chambre pourrait bien défaire à elle seule ce qu'il aura fait. Ses anciens partisans l'abandonnent. Les journaux qui l'élevaient aux cieux, il y a trois mois, sont aujourd'hui ses ennemis les plus acharnés, et les tribulations de ces pauvres ministres augmentent d'une façon alarmante. D'abord c'est M. Sherwood, qui se retire du cabinet laisse percer toute sa mauvaise humeur; ensuite, c'est sir Allan McNab, qui témoigne un souverain mépris de nos ministres en résignant aujourd'hui une place qu'il a acceptée hier. Enfin ce sont des intrigues de coulisse que vient fort à coup et fort mal à propos révéler le Col. Gugsy, une des créatures favorites du cabinet. La brava colonel s'est mis à écrire, avec ce style énergique qu'on lui connaît, quelques petites lettres à l'adresse de M. Smith et du *Herald*, contenant des faits qui ne font pas honneur au procureur-général et qui sont

dignes du *Herald*. M. Smith s'est vu des nominations de la milice et entr'autres choses aurait demandé la démission sommaire du Col. Jones, qui s'est opposé à son élection de Mississquoi!

L'administration actuelle est tombée dans le plus grand discrédit. Il est bien temps si ça continue, d'avoir recours à l'agitation, pour réveiller l'opinion publique. Il n'y a pas d'autres moyens. Car à ce malaise moral répandu partout se joint un malaise matériel plus inquiétant encore. Notre commerce est stagnant, nos quais sont comparativement déserts et la gêne qui, va être la conséquence de nos désastres commerciaux parlera au peuple mieux que les plus florissants discours. Elle lui fera sentir sa position humiliante et précédera de quelque importance est pour nous qu'il y ait un gouvernement canadien, qui comprenne nos intérêts et s'occupe de nos affaires. Le bruit court en ville ce matin, et on le dit bien fondé, que vu le résignation intempête de sir Allan McNab, le Dr. Taché doit être élevé au poste d'adjudant-général de milice pour le Canada uni, et que le col. A. C. Taschereau de D'Eschambault sera le député adjutant-général pour le Bas-Canada. Nous espérons que cette nouvelle se confirmera. Ces nominations rencontreront l'approbation générale. Lord Cathcart ne pourrait faire mieux.

## PIANOS ORGUES MELODIUMS.

Les personnes intéressées à connaître la valeur et le mérite des instruments nouveaux importés en Canada par M. Delagrave liront avec plaisir l'extrait suivant du *Journal des Débats* du mois dernier. M. Berlioz est un des premiers musiciens de Paris.

Extrait du Rapport concernant les Orgues-Mélodiums.

"Quand je disais tout à l'heure que, grâce aux progrès de l'industrie, le sentiment musical et le goût de la musique devaient se répandre dans les villages, j'aurais dû ajouter dans les villages riches; car un orgue d'une certaine dimension est toujours d'un prix assez considérable.

Mais voici les orgues-mélodiums de M. Alexandre qui pourront donner à ma phrase un sens absolu; il n'est pas de village, en effet, si peu fortuné qu'il soit, qui ne puisse payer le prix modique d'un mélodium. Cet instrument d'ailleurs, dans la petite-église, est plus que suffisant pour remplacer les grandes orgues. Il en a le caractère religieux; il est expressif; il possède un nombre assez considérable de jeux divers, et ne nécessite qu'un seul individu pour le jouer, les soufflets étant mis en jeu par les pieds de l'organiste. Le mélodium est un instrument à lames de cuivre, mises en vibration par un courant d'air; il n'a point de tuyaux comme l'orgue; un mouvement plus ou moins prononcé des pieds de l'exécutant faisant aliter plus ou moins abondamment l'air sur les lames, produit à merveille le *crescendo* et le *decrescendo*, indépendamment de l'effet des registres qui, de même que dans l'orgue, accroissent ou diminuent l'intensité du son. Le mélodium ne possède pas les jeux de mutation de l'orgue, dont l'effet excite chez beaucoup de gens une admiration traditionnelle, mais qui, en réalité, ont une horrible tendance charivarique; il a seulement des jeux d'octave simples et doubles, au moyen desquels chaque touche fait parler avec sa note, son octave et sa double-octave, et même la double-octave sans la simple, ou toutes les deux ensemble. Donner aux sons divers un caractère à la fois réveur et religieux, les rendre susceptibles de toutes les inflexions de la voix humaine et de la plupart des instruments à vent, et corriger entièrement la sonorité criarde et nasalée qu'on reprochait avec raison aux premiers instruments de cette nature, tel est le but que MM. Alexandre et fils se sont proposé et qu'ils ont atteint. Le mélodium exposé par eux cette année, a dix-neuf registres; il n'a rien de la dureté des sons cuivrés, et possède, au contraire, les plus belles qualités des instruments de bois à anche simple, entre autres de la clarinette-basse."

H. BERLIOZ.

Nous apprenons que la distribution des prix du Séminaire de St. Hyacinthe en lieu Mardi matin, en présence de quelques citoyens et de Mme. la comtesse Cathcart, la dame de Son Excellence le Gouverneur-Général qui a témoigné son désir d'assister à cette distribution. Elle était accompagnée de son gendre le major Douglass et de Lady Douglass sa fille, et de quelques personnes de sa maison. La Comtesse Cathcart a visité la Rivière Chambly. Son séjour à St. Hyacinthe lui a plu. Elle s'est montrée très satisfaite de sa visite au Séminaire. Nous donnerons la distribution des prix dans notre prochain No.

Le cirque a fait son entrée solennelle en cette ville hier matin, musique en tête, et est allé camper sur les hauteurs de BEAVER-HALL. Cette compagnie de MM. Rockwell et Stone est la plus célèbre de l'Amérique. Les hommes, les femmes, les costumes, les jeux, les tours de force, les exercices, les sauts périlleux sont admirables et ne peuvent être surpassés. Les chevaux sont d'une agilité d'une intelligence parfaite. La foule se portait là hier au soir en masse compacte et pressée.

## LA RÉCOLTE.

Jusqu'à présent les apparences ont été des plus belles, mais la mouche n'est pas encore morte; et elle fait craindre par les ravages qu'elle commence déjà à exercer, que la moisson de bled ne soit encore bien médiocre cette année. Le bled de la mer noire qui a été semé de bonne heure n'en est pas plus exempt que l'autre. Ce qui fait voir qu'il est important de ne semer le bled que le plus tard possible, pour que la mouche soit passée avant que l'épi soit formé.

Enfin il paraît décidé que le fléau qui détruit nos moissons depuis tant d'années n'a pas encore disparu; sans ce malheureux insecte la récolte de cette année serait probablement une des plus abondantes qu'on ait eues depuis longtemps. On trouve des champs de bled dont les épis gros et bien nourris paraissent se toucher, et ondoyent mollement au gré du vent. On avait craint pour les pois à cause des fréquentes ondées, mais en général ils sont très beaux; leur verdure mêlée de feu et de fleurs et de belles cosses promet que cette denrée ne manquera pas. Les avoines semées de bonne heure sont les plus belles; celles qui ont été semées tard ne promettent pas beaucoup, elles sont claires, et n'auront probablement pas le temps de murir. Les orges sont belles, en pleine maturité, et invitent le moissonneur à les recueillir. Quand aux patates nous ne savons trop qu'en dire; dans plusieurs endroits on se plaint déjà de la maladie; cependant nous n'avons rien vu qui pût nous faire croire à ces plaintes; au contraire les champs de patates nous

ont paru bien beaux, et dans plusieurs campagnes on mange les patates d'avance depuis le commencement du mois. On a observé jusqu'à présent que les patates d'avance n'étaient point atteintes de la maladie, ce qui ferait croire que cette maladie est occasionnée par les brumes et les froids d'automne qui à pareille saison font brumer les pois.

Accidents.—Un journalier du nom de Tunstal, s'est tué mardi dernier, en tombant d'un échafaud d'une maison en construction dans la rue Campbell.

Hier matin, un jeune homme au service de M. Kelly, a eu le bras coupé par une scie.

Dernièrement à St-Ours, un jeune homme d'environ 12 ans, fils de M. Godefroy Cormier, qui s'amusa à jouer dans un moulin à carder, a été tué par la grande roue qui fait mouvoir la machine. Son corps a été horriblement mutilé.

Hier, un jeune garçon de 15 ans, du nom de Shiel, qui était sur le steamboat de Laprairie, s'est précipité dans le fleuve. Il paraît qu'il avait déserté de chez ses parents, et en voyant arriver son père à bord, il prit la résolution de se noyer. L'homme de police qui se trouvait là eut le bonheur de le sauver.

## ARRIVAGES AUX SOURCES DE VARENNES.

Juillet, 20. Mrs. P. J. Lacroix, de Montréal; M. Lacroix, do.; M. W. Lindsay, do.; M. H. Burgess, do.; M. T. L. Smith, do.; M. T. Tait, sa dame et sa famille, do.

## Etats-Unis.

Rien de neuf des Etats-Unis. Le congrès discutait le tarif aux dernières dates. On ne pouvait connaître encore le résultat.

L'expédition de la Californie complète son organisation. Les grandes oléales et les pluies ont arrêté les hostilités sur les bords du Rio-Grande.

Tableau de la quantité des produits expédiés de Montréal depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 12 juillet courant:

Cendres Potasse,	5587	Barils
Perlasse,	1968	do
Alkalis non décrits,	107	do
Fleur,	106764	do
Pois,	50553	Minots
Blé,	23764	do
Lard,	1046	Barils
Beuf,	520	do
Beurre,	749	Tinettes
Planches,	12436	Pièces
Madriers,	2788	do
Douves,	258723	do
Barres d'anspec,	752	do
Rames,	430	do
Biscuit à l'huile,	4292	Tonneaux

Tableau de la quantité de produits importés à Montréal par le canal de Lachine, ou par le St. Laurent depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 10 juillet courant:—

Fleur	428,369	barils
Beuf et Lard	14,270	do
Cendres	7,511	do
Beurre	470	do
Do.	2,380	tinettes
Blé.	309,681	poches

## PORT DE MONTREAL.

### ARRIVÉS.

21 Juillet.—Leo, Rees, Liverpool, Cuivillier et fils.  
— Ianthe, Hunter, Glasgow, I. Buchanan et Cie.  
— Diadem, Osman, Halifax, Tobin et Murison.

### PARTIS.

22 Juillet.—Ottawa, Spencer, London, I. Buchanan et Cie.  
— Jean Bruneau, Liverpool.  
— Wilson, Stoup, Liverpool, Dougall, Harrison et Cie.  
— Mandane, Hutchinson, Liverpool, A. Shaw.

### Naissances.

A William Henry (Sorel) C. E. le 9 du courant, la dame du Dr. J. B. K. Mignault, à mis au monde une fille.

### Decès.

En cette ville, mercredi soir, âgée de 9 mois, Marie-Justine-Javvier-Eulodie, enfant d'Hubert Paré, 6er.  
En cette ville, le 19 du courant, Hélène-Anathalie, enfant de M. Léandre Dabord dit Lafontaine, âgée de onze mois.  
A la côte St. Laurent, paroisse de Montréal le 18 du courant, après une courte maladie, à l'âge avancé de 79 ans et 8 mois, M. Jérémie Prudhomme, ancien et respectable citoyen de cette paroisse. Il laisse une épouse âgée de 78 ans, à laquelle il était uni depuis 57 ans, ainsi qu'une nombreuse famille qui regrettera longtemps sa perte.  
M. Prudhomme fut toujours un modèle de sagesse et d'honnêteté, aussi fut-il toujours estimé et respecté.  
A Terrebonne, le 22 courant, Michel Turgeon, écr., à l'âge de 80 ans et 9 mois.  
A Lavallière, le 19 courant, Delphine Dubois, épouse de M. F. X. Lacombe, après une longue et douloureuse maladie. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable.  
A la Pointe-Lévy, le 19, à l'âge de 3 mois et 24 jours, Charles-Alphonse-Némisio, enfant de Charles Bourget, écr., Notaire.

## VENTE par ENGAN.

### VENTE IMPORTANTE.

### D'UN FOND DE MAGASIN.

En Banqueroute.

JEUDEI prochain, le 30 juillet courant, sera vendu par engan public, au magasin de MM. ARMOUR, WHITEFORD & CIE, (s'il n'en est pas disposé avant par vente privée) un assortiment étendu et varié de MARCHANDISES DE FOND ET DE GOUT, appartenant à la banqueroute de ROSE, CORBETT & CIE., de Kingston.

On disposera de tout SANS RESERVE, soit en lots convenables aux acheteurs ou en bloc à l'évaluation par l'ou, sur le prix d'envoi, et livrable soit à Montréal ou à Kingston, au choix de l'acheteur.  
Il ne peut se présenter une meilleure occasion pour une personne qui désire commencer des affaires, vu que l'acquéreur des marchandises aura la faculté de louer le magasin, qui est dans un des meilleurs sites de Kingston.  
L'adjudicataire, en achetant les livres et les crédits, pourra s'introduire dans la ci-devant société.  
Les conditions, qui seront faciles, seront connues à l'heure de la vente. Les effets sont maintenant arrivés à Montréal et peuvent être vus au magasin de MM. ARMOUR WHITEFORD & CIE., lundi prochain, jusqu'au jour de la vente.  
La vente à DEUX heures.  
Par ordre du syndic,  
J. D. BERNARD,  
Encanteur.

24 juillet, 1846.



## LE DAVID AMES.

PARTIRA tous les JEUDI MATIN, à 9 heures, de Montréal et à 3 heures de Varennes; prix 1. 8d. moitié prix pour les enfants et les servantes, pour aller et revenir;  
Mr. Kent aura toujours un omnibus et plusieurs autres voitures pour transporter les passager aux sources.  
Montréal, 24 juillet, 1846.

## AVERTISSEMENT.

### Madame Lucinda Gossin.

MAINTENANT que nous avons au milieu de nous Messieurs Rockwell et Stone, suivis de leur nombreuse troupe d'acteurs choisis et qui ont été applaudis partout où ils se sont montrés, le public de Montréal pourra juger par lui-même, des talents équestres et de la beauté de madame LUCINDA GOSSIN, qui est dans son art ce que Fanny Elssler est dans la danse.

La réputation de cette dame a été pendant longtemps en haute estime parmi le peuple des Etats-Unis, qui se ceassent d'admirer ses prouesses et sa beauté, mais, jusqu'à l'année dernière, ses talents n'avaient pu être entièrement développés et appréciés. L'hiver dernier, à l'Amphithéâtre du Bowry, ses hauts faits d'équitation étaient journellement annoncés et pronés par les premiers écrivains de la presse de New-York; elle était déjà alors sous la direction de messieurs Rockwell et Stone.

Madame Gossin est considérée par un grand nombre de personnes comme la plus jolie d'entre toutes les femmes de sa profession. Elle a le teint particulièrement clair et blanc, les cheveux longs et noirs, le front haut, mais féminin, le nez grec et la figure d'un ovale parfait; ajoutée à tout cela une expression riante et séduisante, des yeux vifs et grands, et une teinte carminée dont ses joues se couvrent à mesure que l'exercice l'anime et l'excite, une taille un peu au-dessus de la taille ordinaire de la femme, et d'une symétrie parfaite, la légèreté et l'attraction d'une fête, et son mépris de tout danger, et vous aurez de cet artiste équestre distingué, une description aussi correcte que les limites d'une annonce peuvent permettre de la faire.

Le gracieux cavalier femelle, trouvera une armée d'admirateurs parmi les Montréalais, car il ne faut pas que leurs hommages au génie et à la beauté soient surpassés à par qui ce soit.—Madame Gossin est allée dans les caledons par SIX artistes équestres de son sexe, et dont les talents égaient s'ils ne dépassent pas ceux d'aucun artiste du monde.  
Le cirque est ouvert ce soir.  
24 juillet.

## NOYÉ.

ETIENNE LAMARC, de la Paroisse de St. Constant, s'est NOYÉ, lundi, le 13 juillet courant, en descendant sur une cage, les rapides du Saint. Voici son signalement. Une paire de bottes neuves, culottes de Bourgain brun, chemise d'Indienne barrée en petites et larges barres bleues, veste d'Étoffe carotée en blanc foncé.  
Toutes personnes qui le trouverait sont priés d'en donner avis à M. Michel Berthiaume, de St. Laideur, où à M. Vinet, curé de St. Constant.  
Montréal, 24 juillet 1846.

## EN VENTE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE

### D'E. R. FABRE & CIE.

BIOGRAPHIE PORTATIVE UNIVERSELLE.

SUIVIE d'une table chronologique et alphabétique où se trouvent répartis, en CINQUANTE QUATRE CLASSES, les noms mentionnés dans l'ouvrage; et contenant 6,000 noms de plus que les biographies les plus considérables 1844. 1 seul gros vol. in 12 de plus de 1000 pages, contenant la matière de 12 volumes ordinaires.  
24 juillet 1846.  
Rue St. Vincent No. 3

## CHEMIN DE FER

DU

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.  
AVIS est par les présentes donné qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DES PROPRIÉTAIRES du capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, se tiendra à l'HÔTEL DALEY, (ci-devant Hôtel Raeco) dans la Cité de Montréal, (ci-devant Hôtel Raeco) le 30ème jour de JUILLET prochain à DEUX heures P. M., pour considérer le rapport qui doit être fait par les Directeurs et pour adopter des procédés ultérieurs.  
Tous les membres sont invités à assister à cette Assemblée.  
Par ordre,  
THOMAS STEERS,  
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Cie. F. St. L. & A.  
Montréal, 24 ju l et 1846.

MME. HOWARD, de New-York, informe les Dames de Montréal qu'elle se propose de rester quelques jours en cette ville, chez M. RICHARD, au coin des rues Craig et St. Urbain, où elle donnera des leçons pour la coupe des habillements de Dames et des Corsets. Un grand nombre de personnes aisées ont déjà pris des leçons pour leur propre amusement. Mme. Howard invite les Dames à se se transporter à sa résidence, afin de juger par elle-mêmes et elle peut les assurer qu'elles seront satisfaites du nouveau système dont elle fait usage et qu'elle s'engage à enseigner en quatre heures de leçons. Elle n'exigera rien des personnes qui ne seront pas persuadées des avantages de sa nouvelle méthode.  
Montréal, 24 juillet, 1846.

## AVIS.

LA Société ci-devant existante entre HUDON LEBLANC et ROBILLARD, marchands, rue St. Paul, est dissoute de ce jour, de consentement mutuel, entre le dernier et les deux premiers. MM. Hudon et Lesieur, continuent leurs affaires au même lieu.  
Montréal, 24 juillet, 1846.

## CORPORATION DE MONTREAL.

### ELECTION DANS LE QUARTIER

#### STE. ANNE.

AVIS public est par le présent donné qu'une Election a lieu le 27 courant, pour le Quartier Ste. Anne de cette Cité, sera tenue à TROIS places de Poll, dans le dit Quartier, et-après mentionnées, suivant les dispositions de l'acte 9, Viet. ch. 43, LUNDI prochain, 27 JUILLET courant, à la place de Poll de l'Officier en chef pour la dite Election sera la Maison de la pompe Hero, place Charbonnières; la place de Poll du Premier Assistant sera la Maison de la pompe Queen, rue Wellington; et que la place de Poll du Second Assistant sera la Tannerie de M. Byke, coin de St. Anne et de Guillaume; et que chacune des trois places sera ouverte à NEUF heures du matin, et sera fermée à CINQ heures P. M. le dit jour 27 juillet courant.  
Par Ordre,  
J. P. SEXTON,  
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville, Montréal,  
24 juillet 1846.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST.-GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable aux voyageurs comme aux pensionnaires résidents.

POSITION CENTRALE.

à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement, la vaste maison (située devant occupé par la Compagnie du Nord-Ouest.) a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confort aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES

trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les sofas les plus attentifs.

Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES BATEAUX

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu de qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents).

SARATOGA SPRINGS.

LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution, sont par les présentes requis de PAYER le QUATRIÈME VERSEMENT sur leurs parts souscrites, le QUINZIÈME DE JUULIET prochain et le CINQUIÈME VERSEMENT sur les mêmes, le PREMIER DE SEPTEMBRE prochain.

Par ordre des Directeurs, B. H. LAMOINE, Caissier.



Departement des Terres de la Couronne. Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Ecran Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, huit-uit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi.

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fourneaux, moulins, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, huit-uit-cent quarante-six.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.

ON PEUT GUERIR LE RHUMATISME.

NEST-IL pas étrange de voir quelques personnes hésiter à se servir des Remèdes annoncés dans les Gazettes, parce qu'elles sont exposées à donner leur argent pour un Médicament sans vertu. A combien de personnes, ayant des douleurs rhumatismales atroces, n'aurait-on pas entendu dire qu'elles ne savaient pas si elles devaient employer l'Élixir Végetal Indien et le Liniment pour les Douleurs des Os et des Nerfs.

Le célèbre Liment de Ry, pour les Hémorroïdes, l'Onguent Magique de Connell, &c.

SITUATION DEMANDÉE.

UN jeune homme, parlant et écrivant les deux langues, française et anglaise, désirerait obtenir une situation comme secrétaire, dans quelques bureaux de cette ville. Il fournirait les meilleures recommandations.

Montréal, 16 juillet, 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. (Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

Par ordre du Bureau, J. NO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Orléans Hôtel. 2 juin 1846.

EXERCICES LITTÉRAIRES

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES du COLLEGE DE L'ASSOMPTION auront lieu le 20 et 21 Juillet en TROIS SEANCES; la première le Lundi matin à 8 heures et demi, la seconde à une heure et demi P. M., la troisième le Mardi matin à 8 heures. Le tout se terminera par la distribution solennelle des prix.

N. B.—Les autres journaux sont priés de vouloir bien insérer l'annonce ci-dessus. E. N.

BESSE & FRÈRE, MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,

No 131, Rue Notre-Dame, PRÈS DE

L'ÉGLISE ANGLAISE,

ONT l'honneur d'informer le public en général qu'ils viennent d'ouvrir leur MAGASIN au No 131, Rue Notre-Dame leur FOND se compose d'une grande variété de MARCHANDISES d'utilité et de fantaisie, choisies avec le plus grand soin possible.

GIRQUE MAMMOTH.

PROPRIÉTAIRES: MM. ROCKWELL & STONE.

Ce splendide Habillage se compose de

150 HOMMES & CHEVAUX!

LES chevaux sont les plus beaux du monde et les artistes sont les meilleurs de toute l'Amérique. Les limites d'une annonce dans un journal ne permettent pas d'entrer dans tous les détails des exercices à la grecque et à la romaine qui ont lieu dans l'arène; ils sont détaillés au long dans les grandes affiches.

LA GLOIRE DU CROISÉ,

OU LE GUERRIER DE LA CROIX.

Ce spectacle est une belle illustration du Royal English Tournament, tous les exploits auquel sont fidèlement représentés. Six femmes à cheval paraîtront avec des costumes qui donnent de la splendeur à cette scène romantique.

AMUSEMENTS ESPAGNOLS,

OU LE COMBAT DE TAUREAUX.

Ce spectacle est un tableau fidèle des passe-temps des nations espagnoles. Le superbe cheval le Fautour Noir rempli le rôle du taureau. Ce spectacle est des plus étonnants et des plus amusants de ce siècle.

NOMS DES PRINCIPAUX ACTEURS.

Herr Gline, le vétérinaire de la corde tendue, très-renommé depuis longtemps en Angleterre, en France et en Amérique.

Levi North, considéré à Paris comme le meilleur écuyer.

Hiram W. Franklin, l'artiste le plus célèbre sur la corde lâche; il exécutera plusieurs sauts périlleux.

Mme Gossin, qui n'a pas de rival pour monter un cheval; McFarland, le roi des sauts périlleux; John Gossin, le bouffon favori de New York; Bob Williams, le bouffon populaire; Alonzo Hubbell, l'athlète herculeux; et le petit Stevens, l'écurier des enfants; six femmes à cheval prendront part aux exercices, etc.

Henry Needham, ci-devant directeur de l'Amphithéâtre Royal de Diocross à Londres. La gardièrre et l'orchestre sont dignes de l'attention des spectateurs.

Le lien où se tiendra le spectacle sera mentionné plus tard. On ouvrira à 7 heures pour commencer à 7 1/2 heures.

Admission.—Premiers banes UN ÉCU.—Second TRENTE Sous, enfants au-dessous de dix ans moitié prix.

La grande entrée en cette ville aura lieu JEUDI matin le 23 juillet, précédée de la Brass Band de New York; dans leur magnifique char-14 juillet.

Le Cirque donnera des représentations comme suit: le 15 à Westport; le 16 à Essex; le 17 à Keesville; le 18 à Plattsburg; le 20 à Champlain; le 21 à S. Jean; le 22 à Chambly et le 23 à Montréal.

PHARMACIE CANADIENNE,

Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques.

Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

On trouvera constamment à cette Établissement un assortiment général de

DROGUES, REMÈDES A PATENTES,

PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises.

Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.

Consultation à toutes les heures de la journée. 17 juillet. Ev. TRUDELLÉ, M. D.

FAITES ATTENTION.

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 166 Marché à Foie, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de parsons et grands assortis, pour Chambre, Passage, Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Côtelées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manteaux, etc.

Récemment Reçus par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga.

J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Londa et de Gout, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR.

(RÉCEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr, Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc., etc.

Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies qu'elles le prendent à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des États-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cédera à personne pour l'élegance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

C. E. BELLE, Notaire Public, à établir son Bureau, au No. 23, Rue St. Urbain.

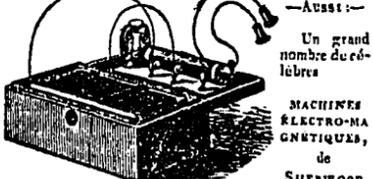
Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HÔTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTE lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés. Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN, praticien Homéopathe, de Montréal.



Un grand nombre de rélébres MACHINES ÉLECTRO-MAGNETIQUES, de SHERWOOD. Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage. Le Dr. COTE a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 17 juillet 1846.

AVIS est par les présentes donné que les COMPAGNIES D'ASSURANCE représentées respectivement par les Soussignés ne seront plus à l'avenir, responsables pour pertes ou dommages par le feu dans les édifices ou propriétés où l'HUILE CAMPHÉE sera en usage en emmagasiné, à moins que l'usage en n'ait été privilégié avant cette date; et aussi que dans tous les cas ces privilèges cesseront à l'expiration de la police.

R. GERRARD, agent de l'Alliance de Londres.

RYAN, CHAPMAN & Cie, agent du Globe de Londres.

P. L. LETOURNEUX, secrétaire-trésorier, Assurance Mutuelle, WM. MURRAY, directeur, Assurance de Montréal.

J. H. MATTLAND, agent de l'assurance de Québec.

GILLESPIE, MOFFATT & Cie, agents du Phoenix de Londres.

JOSEPH JONES, agent de l'Étna et Protection de Hartford Connecticut.

JOSEPH WENHAM, agent British America. Montréal, 30 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT,

RUE COTÉ NO 14.

On trouvera constamment à cet ÉTABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON NE PAVE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 juillet.

APPRENTIS.

On besoin à l'imprimerie de la Revue Canadienne de DEUX APPRENTIS. On emploierait de préférence ceux qui auraient déjà travaillé et qui se trouvaient sans emploi. Montréal, 23 juin 1846.

MAISON BEAUDRY & FRÈRE, Rue Notre-Dame, No. 124.

LA MAISON BEAUDRY & FRÈRE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de PONTES et de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Écosse, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Étoffes à pantalons et à veste, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 12 juin 1846.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU PONS comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES

LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES. Montréal, 15 mai, 1846. Maison de Chapelric de Londres Établie en 1837, une rue à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIÉTAIRE de ce MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public ses remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant la douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Ecr. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydney; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches du confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de Mars, à la Cathédrale, de l'Église St. Jacques, du Palais Episcopal, des Banques, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élévation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; et commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Île Ste. Hélène de la rive opposée, de la Montagne et du paysage à pittoresque de l'environnement.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc. TOUT NOUVEAUX ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes les fêtes du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bains et une Salle de Billard. La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire s'efforcera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que le confort de son établissement lui permet de recevoir, sera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux des Stages ou Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

J. M. Donegana. Montréal 19 Juin 1846.

HOTEL DALEY, J. H. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.]

ÉTANT venu se fixer à Montréal, a pris cet ÉTABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher. Sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur.

Les Salons des Dames et des Messieurs. Sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus considérables puissent procurer.

La Carte du Menu. Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et l'on croit que l'exécution du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

Les Vins. Seront toujours choisis avec la plus scrupuleuse attention quant à la qualité. Aucune autre que ceux qui seront de la qualité la plus fine ne seront admis sur la table.

Que les soins les plus attentifs. Dans ce rapport, on s'attend avec confiance que l'Hôtel DALEY sera sans rivale. Un corps complet de garçons de Cuisine, possédant tous parfaitement l'expérience de leurs devoirs, a été choisi avec beaucoup de soin à New-York, et placé sous la direction d'un chef très assidu.

Des Bains de différentes espèces. Seront toujours prêts sur les lieux: DES OMNIBUS. Seront toujours prêts pour l'arrivée et le départ des Dégénérés et Bateaux à Vapeur qui voyagent entre cette ville et chaque partie du Continent Américain, franc de charge.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort.

Montréal, 16 juin 1846.

PHARMACIE CENTRALE, Rue St. Paul, No. 60.

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

DÉPOT Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies. DR. PICAULT, Ancien Élève des Hôpitaux de Paris. Montréal, 23 juin 1846.

LES TOURS

DE L'ÉGLISE PAROISSIALE sont maintenant ouvertes au public pour la saison. 1o. La tour de la température est placée à une élévation de 215 pieds au-dessus de la terre et forme un beau coup d'œil; de là la vue s'étend jusqu'à vingt milles à la ronde au moyen d'une bonne longue vue, elle est montée sur un treteau fixe, pouvant sur tout sens. 2o. La tour de la température où l'on voit le mécanisme de dix cloches accordées sur le plain-chant par une galerie portée au-dessous et d'où l'on peut descendre et examiner. Les jeux des dix cloches sont comme suit: 1 Marie Victoria, . . . . . 53 3 21 2 Edouardus Albertus, Ludovicus, . . . . . 32 1 21 Admission 1s. 3d. pour chaque tour, et moitié prix pour enfants. 27 juin. A. DUBORD.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: PALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littérale, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois. Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIÈRE MAIN, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Mispère, STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.